

De : Stéphane Coppey [mailto:s.coppey@free.fr]  
Envoyé : mardi 12 février 2008 18:33  
À : apcveb@free.fr  
Objet : Signature de la "Charte pour un BALMA durable" par Alain Fillola

Bonjour

Je vous confirme qu'au nom de la liste "Au Coeur des Balmanais", Alain Fillola signera la "Charte pour un BALMA durable".

Afin d'étayer cet engagement, je vous apporte les compléments de réponses suivants.

### 1 - Démocratie participative

BALMA s'est résolument engagée dans la démarche participative Agenda 21, dont le pilotage dans le temps est en train de s'organiser (cf. la réunion plénière du 7 février dernier). Les membres du groupe plénier sont désormais invités, par binôme, à participer au pilotage des actions constitutives, à ce jour, de l'Agenda 21.

Nous continuerons à accorder, tout au long du mandat, la plus grande importance à cette démarche, comme à la mise en ligne de tous les documents dits accessibles au public, et à la concertation sur tous les projets touchant au quotidien des Balmanais.

Au-delà des compétences réparties entre les élus et les services, il sera désigné :

- un élu référent par quartier
- un adjoint au maire plus particulièrement en charge de la démocratie participative et du développement durable. Ce dernier coordonnera la concertation, en s'appuyant sur le comité de pilotage Agenda 21 et conformément à la charte dont l'élaboration est prévue au titre de l'Agenda 21.

### 2 - Habitat et Urbanisme

Comme nous l'avons fait pour Cyprié-Village ou pour les opérations plus ponctuelles, nous nous attacherons à ce que tous les projets qui seront réalisés sur la commune, qu'ils soient publics ou privés, s'inscrivent, après concertation, dans une logique de mixité sociale, et d'accès facilité à des services de proximité (commerces, crèches, jeux d'enfants, maison de quartier, transport public ...) favorisant le lien social et la cohabitation entre les générations.

Nous veillerons également au respect des exigences environnementales, et ferons le maximum pour obtenir des aménageurs et constructeurs que, dans le respect des critères sociaux et économiques, ils s'engagent plus avant vers des réalisations à Haute Qualité Environnementale (HQE), si possible à Très Haute Performance Energétique (THPE) et gestion performante de la ressource en eau.

Nous considérons qu'il revient aux organismes publics, tels que la mairie, d'être exemplaire en la matière. C'est ainsi que le complexe multi-activités, dont les travaux devraient démarrer incessamment, devrait pouvoir être qualifié de "zéro énergie".

### 3 - Cadre de vie et Vivre ensemble

D'importants investissements ont été réalisés durant ces 6 dernières années pour sécuriser les itinéraires piétons, vélos, automobiles, et favoriser la circulation des transports en commun : zones "30 km/h", "cours urbaines" où cohabitent les différents usages de la rue, pistes cyclables, amélioration des chemins piétonniers ...

Cet effort se poursuivra, toujours dans la concertation, notamment afin d'endiguer les sur-vitesses automobiles sur certains axes (route de Mons, avenue de Lagarde ...), de traiter les discontinuités cyclables, de faire une plus grande place aux piétons dans le Coeur de Ville, tout cela afin de

multiplier les endroits de la commune où il fait bon vivre ensemble et se promener.

Les remarques formulées par l'APCVEB à l'occasion de la concertation sur le Coeur de Ville ont été entendues, et les prochaines phases d'élaboration, plus concrètes, du projet, seront l'occasion de prendre en compte le souhait partagé d'une diminution des nuisances liées au trafic automobile, dans le cadre d'un espace ouvert, et non replié sur lui-même.

#### 4 - Santé et biodiversité

Déjà actuellement, les pesticides utilisés par les services municipaux ne le sont qu'en dernier recours en cas de risque de mort du végétal. En règle générale, les méthodes curatives utilisées sont naturelles : par exemple, des coccinelles sont élevées pour se débarrasser des pucerons.

Les seuls engrais utilisés sont exclusivement bio.

Parfaitement conscients des enjeux environnementaux, locaux et globaux, nous aurons à coeur de poursuivre et d'amplifier cette démarche, d'informer et de diffuser ces bonnes pratiques auprès des associations et de la population Balmanaise (cf. actions 35, 61 et 67 de l'Agenda 21 local).

Nous poursuivrons dans ce sens les échanges initiés avec les titulaires des jardins familiaux, et continuerons à favoriser, notamment par la mise à disposition de locaux, le développement des AMAP sur la commune. La valorisation du "mieux manger" et la lutte contre l'obésité passeront également par la création d'un marché bio et par l'introduction (objectif : 20 % minimum) de produits bio dans les restaurants scolaires et les repas livrés à domicile aux personnes âgées.

Nous avons également convenu, dans le cadre de l'Agenda 21, de mieux identifier, protéger, développer et valoriser le patrimoine naturel de la commune : biodiversité, corridors biologiques ...

#### 5 - Ressources en énergie et en eau

Cf. nos réponses ci-avant, y compris en matière de diffusion auprès des Balmanais des pratiques exemplaires de la commune.

Comme vous le voyez, notre signature de la "charte pour un BALMA durable" correspond à un engagement réel, et en bonne partie déjà prouvé, de notre équipe dans ce sens.

J'espère qu'il permettra à vos adhérents et aux Balmanais de se déterminer les 9 et 16 mars prochains en leur âme et conscience.

Bien cordialement.

Pour la liste "Au Coeur des Balmanais",  
Stéphane COPPEY